

Séance du 23 novembre 2007

IN MEMORIAM

Yvon LOUSSOUARN
(1923-2007)

Allocution prononcée par M. Vincent DELAPORTE

J'ai le triste devoir d'ouvrir cette séance par une annonce dont bon nombre d'entre vous sont déjà informés : le Doyen Loussouarn est décédé. Dans le monde du droit international privé, M. Loussouarn bénéficiait d'une autorité. Un grand nombre d'entre nous ont connu le Doyen Loussouarn par ses écrits, par son enseignement, par son contact chaleureux et attachant. Né en Loire-Atlantique, ayant fait ses études de droit jusqu'au doctorat à la Faculté de droit de Rennes, il a été agrégé en 1949 à l'âge de 26 ans. Après avoir enseigné quatorze ans à Rennes, il a été appelé en 1963 à la Faculté de droit de Paris où il a enseigné jusqu'en 1991.

Je ne peux énumérer ici toutes les éminentes fonctions qu'il a occupées : Conseiller d'Etat, membre de plusieurs jurys d'agrégation et président de l'un d'eux, président de notre Comité de 1983 à 1985, ce qui le signale particulièrement à notre mémoire.

J'ai eu la chance de suivre ses directions d'études de droit international privé, qu'il assurait alternativement avec Berthold Goldman, lorsque le cours magistral était professé par Henri Battifol.

La notoriété d'Yvon Loussouarn en droit international privé fut diffusée par de nombreux articles et notes de jurisprudence. La Revue Critique de droit international privé lui doit de nombreuses et importantes contributions.

C'est lui que Lerebours-Pigeonnière avait choisi pour assurer la suite du Précis de Droit international privé aux Editions Dalloz. Lorsque les simples mises à jour n'ont plus permis de maintenir la cohérence d'ensemble de l'ouvrage face aux évolutions spectaculaires qui ont traversé notre matière, il a pris la tête d'un précis renouvelé, apprécié de tous, et toujours bien vivant grâce à la

IN MEMORIAM

collaboration qu'il a su s'acquérir de Pierre Bourel et Pascal de Vareilles-Sommières.

On lui doit en outre un Traité de droit du commerce international, écrit en collaboration avec Jean-Denis Bredin, œuvre pionnière conçue à une époque où la matière était fort peu explorée.

Il a également été invité à l'Académie de droit international de La Haye, où il a donné en 1973 un cours général, présentant une vue synthétique impressionnante de notre matière.

Chacun de nous a été séduit par sa pensée claire et précise, par sa parole élégante, par sa pédagogie qui savait rendre accessibles les questions les plus subtiles.

Je tenais donc au nom du Comité et de vous tous à rendre hommage à sa mémoire.